

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 15 mars 2018

Convocation du 26/02/2018

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 12

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 19/03/2018

L'an deux mil dix-huit, le quinze mars à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mars sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire.

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Roger FRESNEAU

Présents : Florian STEPHAN, Roger FRESNEAU, Claude LECHAT, Loïc LAFOURCADE, Yvonne FREMONT, Marie-Claire VIRIEUX, Christophe GIGNON, Thierry MARCHAU, Isabelle JOREAU, Arnelle PONCET, Dominique GIRARD, Nicolas DAVIAUD

Absents : Emmanuelle PATALAI, Jean-Baptiste ROTTIER, Mireille FOURMOND.

Bon pour pouvoir :

DCM 2018-16

Compte administratif Lotissement « La Croix du Jubilé »

Sous la présidence de Monsieur Roger FRESNEAU, 1^{er} Adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif du Lotissement « La Croix du Jubilé » 2017 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses 0.00 €
Recettes 0.00 €

Investissement

Dépenses 0.00 €
Recettes 0.00 €

	Résultat clôture au 31/12/2016	Part affectée à l'investissement exercice 2017	Résultat exercice 2017	Résultat clôture au 31/12/2017
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	- 14 249.70	0.00	0.00	- 14 249.70
Total	- 14 249.70	0.00	0.00	- 14 249.70

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 16/03/2018
Le Maire,
F. STEPHAN

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 19/03/2018
Et de la publication 19/03/2018

